

DEUX-ROUES | L'opérateur de parking Effia ouvre un local sécurisé pour stationner sa bicyclette. Reste à savoir si cet équipement payant aura plus de succès que les parcs déjà ouverts.

Un nouveau parking à vélos sous la gare de l'Est, mais pour qui ?

1. Cellus

Benoît Hasse

DIFFICILE, voire impossible, de trouver une place sécurisée pour stationner son vélo à proximité des grandes gares parisiennes ? La loi d'orientation des mobilités (LOM), qui impose aux gestionnaires des gares d'y aménager des parkings vélos sécurisés pour leurs usagers – et qui fixe même le nombre de places minimal à réaliser site par site –, est encore loin d'être respectée dans la capitale. Et les premières vélostations qui avaient été (mal) conçues, dès 2019 puis 2020, à proximité des gares de Lyon et de Montparnasse, se sont pour l'instant soldées par des échecs, boudées par les cyclistes.

Le schéma directeur du stationnement vélos en gare, visant à la création de 140 000 places pour deux-roues (en libre accès ou en consigne payante) à l'horizon 2030 qu'Île-de-France Mobilités (IDFM, l'autorité organisatrice des transports) met en œuvre depuis cinq ans, a cependant connu un changement de braquet l'an dernier, à la veille des Jeux. Et les ouvertures de nouveaux parkings deux-roues se multiplient depuis, à proximité des gares, pour permettre à leurs usagers de passer en toute sérénité à l'intermodalité vélo-train.

15 € par mois

Dès ce jeudi, les cyclistes pourront ainsi disposer d'une nouvelle consigne sécurisée d'une quarantaine de places pour vélos classiques, à la gare de l'Est. Des racks qui se remontent à la verticale et quelques places pour vélos-cargos au sol. Le local, fermé et accessible uniquement



À la différence des parkings vélos des gares gérés par IDF Mobilités, l'accès au nouvel équipement ne sera pas offert aux abonnés Navigo.

avec une carte magnétique, a été aménagé par Effia, la filiale de Keolis qui gère le parking P2 situé sous la gare de l'Est... ainsi que de nombreux autres parkings de gare. Il sera réservé à un public d'abonnés qui devront s'acquitter de 15 € par mois pour y laisser leur biclou. Le tarif mensuel étant ramené à 10 € en cas d'engagement sur un an.

À la différence des consignes sécurisées payantes (au tarif de 2 € par jour, 10 € par

mois ou 30 € par an) qui sont gérées par IDFM, l'accès au nouveau parking Effia Bike ne sera pas offert aux titulaires d'un passe Navigo. « Même si rien n'interdit à nos futurs abonnés de garer leur vélo ici avant d'aller prendre leur train, la nouvelle consigne de la gare de l'Est n'est pas faite pour cela. Notre offre est totalement différente de celle d'IDFM. La clientèle que nous ciblons, ce sont les résidents du quartier qui n'ont ni cave ni



local pour leur vélo », explique Florence Pardigon, responsable marketing chez Effia, en précisant que l'offre de stationnement destinée à favoriser l'intermodalité train-vélo est déjà très développée sur le parvis de la gare.

À la gare du Nord, la halle peine à trouver son public

Pour respecter les quotas fixés par la loi LOM, on devrait en théorie y trouver 425 places sécurisées (c'est-à-dire avec vidéosurveillance ou présence humaine permanente ou encore système de fermeture par carte magnétique). La consigne en dur, aménagée par IDFM et Gares & Connexions dans la cour de la gare de l'Est, ne compte qu'une centaine de places... qui sont régulièrement occupées. Les arceaux en libre accès qui entourent la consigne, dont le nombre a récemment été multiplié par deux (il y en a au total près de 200 !), sont utilisés, eux, à plus de 60 %.

C'est loin d'être le cas dans le parking vélos géant de la gare du Nord – le fleuron des équipements d'intermodalité train-vélo en Île-de-France – ouvert en juin dernier... et qui peine toujours à trouver son public près de huit mois après. Des grappes de vélos sont accrochées sur les centaines d'arceaux de voie publique qui entourent la plus grande gare d'Île-de-France. Mais la grande halle à vélos, qui a été construite derrière le bâtiment, reste, elle, relativement déserte. Ce lundi, malgré une météo exceptionnellement clémente et compatible avec des trajets à vélo jusqu'à la gare, on y recensait à peine 94 deux-roues stationnés... Et 1 092 emplacements vides !

Actu express

Vélo

Hommage à la cycliste tuée par un camion-benne. C'était il y a bientôt un an. Une femme de 32 ans avait trouvé la mort à l'angle du cours de la Reine et de l'avenue Franklin-D.-Roosevelt, à deux pas du Grand Palais, à Paris (VIII^e). La victime circulait à vélo lorsqu'un camion-benne l'a percutée alors qu'il amorçait un virage.

Sophiane était morte sur le coup, sa bicyclette broyée. L'association Mieux se déplacer à bicyclette lui rendra hommage ce mercredi en déposant un vélo blanc sur le lieu même de l'accident.

Méto

Venez rencontrer le directeur de la ligne 9. Un nouveau système de conduite est en phase de déploiement sur la ligne 9 du métro. L'Octis VB2 doit réduire le temps d'attente et faciliter le travail des conducteurs. Plusieurs tests sont menés de nuit mais aussi sur des journées entières.

Pour cette raison, la 9 sera à nouveau fermée dimanche ainsi que le 16 février puis les 9 et 30 mars. Si vous souhaitez en savoir plus sur vos trajets quotidiens, le directeur de la ligne 9, Mohamed Chihi, sera présent le 7 février à la station Saint-Augustin, sur le quai en direction de Mairie-de-Montreuil entre 15 heures et 18 heures.

Billettique

Plus de 800 000 Franciliens ont souscrit à Liberté+. Lors de ses vœux, Valérie Pécresse a fait le point sur le nombre d'usagers ayant choisi la formule Liberté+.

La présidente d'Île-de-France Mobilités a annoncé à ce jour le chiffre de 800 000 souscriptions. C'est environ 250 000 de plus qu'en novembre dernier. En moyenne, 11 000 nouveaux contrats sont signés chaque jour depuis le 1^{er} janvier et l'instauration des nouveaux tarifs. Cette forte croissance est liée aux avantages de Liberté+, qui propose le trajet en métro-train-RER à 1,99 € (au lieu de 2,50 €) avec correspondance bus ou tram offerte. Liberté+ est également avantageux pour le trajet seul en bus-tram, facturé 1,60 € au lieu de 2 €.